



EXECUTION DE MUSIQUE LORS DE PROJECTIONS DE FILMS, DIAPOSITIVES OU VIDEOS – QUIZ – JEUX - CLOWNS

TARIF 32A

> Avec autorisation au préalable

Le tarif est seulement d'application en cas de :

- introduction préalable de la demande d'autorisation
- remise du relevé de l'(des) oeuvre(s) exécutée(s) ou représentée(s) et ce dans un délai de huit jours après la manifestation

2,75% sur la recette brute, tenant compte des minima suivants :

Minima									
Superficie (m ²)	Prix d'entrée (€)								
	0 - 1,50	1,51 - 2,00	2,01 - 2,50	2,51 - 3,00	3,01 - 3,50	3,51 - 4,00	4,01 - 4,50	4,51 - 5,00	Suppl. par tranche entamée de 0,50 €
1 - 100	9,30	10,66	12,02	13,38	14,74	16,10	17,46	18,82	1,36
101 - 200	13,39	14,75	16,11	17,47	18,83	20,19	21,55	22,91	1,36
201 - 300	17,48	18,84	20,20	21,56	22,92	24,28	25,64	27,00	1,36
301 - 400	21,57	22,93	24,29	25,65	27,01	28,37	29,73	31,09	1,36
401 - 500	25,66	27,02	28,38	29,74	31,10	32,46	33,82	35,18	1,36
501 et plus...	29,75	31,11	32,47	33,83	35,19	36,55	37,91	39,27	1,36

Cine-clubs (au moins 5 représentations par saison) - Festivals cinématographiques

Lorsque le prix d'entrée est d'un maximum de 1,50 € par séance ou film : **6,82 €** par séance ou film
 Lorsque le prix d'entrée est supérieur à 1,50 € par séance ou film : **10,23 €** par séance ou film

Prix d'entrée : Toute somme (carte d'entrée, billet de tombola, carte de soutien, carte de membre, etc...) qui doit être payée pour avoir accès au lieu où l'exécution se produit.
 Si divers prix d'entrée sont demandés, la valeur moyenne de ces prix d'entrée sera prise en considération pour le calcul des droits.

Recettes brutes : Le montant résultant des recettes constituées par les prix d'entrée, comme définis ci-dessus, et par les cartes gratuites données en contrepartie d'un contrat de sponsoring dont la valeur à prendre en considération est celle de la moyenne des prix d'entrée pratiqués. En cas de non-envoi par l'organisateur du relevé de recettes la tarification se fera sur base d'une salle pleine.

Les montants mentionnés ci-dessus sont exprimés en € et sont à majorer de la T.V.A. de 6%.

SI AUTORISATION DEMANDEE SEULEMENT DANS LES 48 HEURES AVANT LA MANIFESTATION:
MAJORATION DE 10% DES MONTANTS PRECITES AVEC UN MINIMUM DE 10 €

SI ABSENCE DE DEMANDE D'AUTORISATION AU PREALABLE OU DEMANDE INCOMPLETE/INEXACTE:
MAJORATION DE 15% DES MONTANTS PRECITES AVEC UN MINIMUM DE 25 €